



Uniquement à l'intention des investisseurs qualifiés suisses

UBAM (CH) – SWISS SMALL AND MID CAP EQUITY

Une exposition à la croissance globale grâce aux actions suisses de petite et moyenne capitalisation de haute qualité

UBAM (CH) - Swiss Small and Mid Cap Equity est un fonds contractuel de droit suisse activement géré. Il consiste en un portefeuille concentré, composé à partir des fortes convictions de l'équipe d'investissement dans l'univers des petites et moyennes capitalisations suisses. Ces sociétés se caractérisent généralement par des revenus tirés de leurs activités à l'international, par des produits à forte valeur ajoutée et/ou par une spécialisation sur des segments de marché spécifiques, dans lesquels elles font souvent figure de leaders.

Points forts

- *Les petites et moyennes capitalisations suisses offrent une exposition à la croissance globale au travers de sociétés solides et bien gérées proposant des produits et des services à forte valeur ajoutée.*
- *Une solution permettant d'investir sur le marché des actions suisses tout au long du cycle de vie du CFROI®; autrement dit un mix de sociétés – soit en croissance, soit capables de surprendre le marché en maintenant durablement des niveaux soutenus de croissance et de CFROI® («fade-beating»), soit en phase de redressement*
- *Un portefeuille concentré et de conviction, composé des meilleures idées d'investissement de l'équipe sur un marché qui offre des opportunités attrayantes pour les «stock-pickers» de talent.*
- *Une équipe stable et expérimentée, en charge de la gestion des actions suisses depuis 2006*

Thèse d'investissement

Les entreprises suisses sont connues pour être de grandes sociétés tournées vers l'international, souvent des fleurons de leur secteur. Toutefois, l'univers des petites et moyennes capitalisations suisses comprend aussi des sociétés leaders du marché généralement spécialisées sur des segments de niche à l'échelle mondiale.

L'indice SPI Extra (indice des petites et moyennes capitalisations suisses) a affiché de fortes performances sur le long terme, portées par des taux de croissance sous-jacents généralement plus élevés, tandis que les indices SPI et SPI Extra ont tous deux enregistré des performances nettement supérieures à celles des marchés actions mondiaux. Le SPI Extra se compose de toutes les sociétés cotées sur le marché suisse, sauf les vingt plus grandes (qui constituent, elles, le SMI); il s'agit d'un indice bien diversifié, tant en termes d'actions que de secteurs.

Caractéristiques du fonds

UBAM (CH) - Swiss Small and Mid Cap Equity est un portefeuille concentré, composé de 45-65 titres de petite et moyenne capitalisation reflétant les plus fortes convictions de l'équipe.

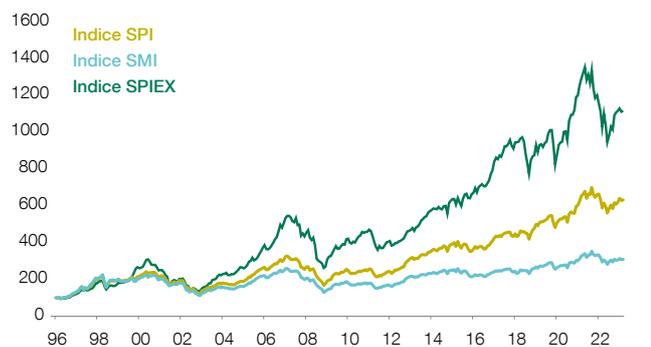
Cette dernière vise à identifier les sociétés les plus intéressantes en termes de création de valeur le long du cycle de vie du CFROI®* (rendement interne du capital investi). Le cadre du cycle de vie du CFROI® constitue en effet la base de l'approche suivie par l'équipe en matière de valorisation fondamentale des sociétés. L'équipe cherche ainsi à identifier trois types d'actions en particulier: les titres d'entreprises en croissance dont le potentiel est sous-estimé par le marché, les actions de sociétés qui sont en mesure de surprendre le marché en maintenant durablement des niveaux soutenus de croissance et de CFROI® («beat the fade») et, enfin, les titres de sociétés qui sont à même de se réinventer durant les périodes difficiles. Le fonds vise à surperformer le SPI Extra, grâce notamment à une approche «bottom-up», ainsi qu'à une gestion active de la «tracking error» du portefeuille, comprise généralement entre 4 et 8%.

Equipe d'investissement

- L'équipe se compose de quatre gérants de portefeuille dédiés, qui combinent plus de 50 ans d'expérience dans les marchés financiers, et peuvent s'appuyer sur la recherche globale issue de plus de 40 professionnels de l'investissement au sein de l'UBP.
- Le fonds est géré par Eleanor Taylor Jolidon, Coresponsable de l'équipe Actions Suisses et Globales de l'UBP, basée à Genève, et par Bettina Baur, Gérant de portefeuille senior.

*Source: ©Credit Suisse HOLT.

Les actions suisses de petite et moyenne capitalisation: des performances solides sur le long terme, aussi bien en absolu qu'en relatif



Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P. au 30.06.2023.

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs. Le fonds a pour objectif d'obtenir, à moyen terme, des rendements supérieurs par rapport au marché des actions suisses de petites et moyennes capitalisations mesurés selon l'indice SPI Extra® (petites et moyennes entreprises).

Comparaison des indices suisses

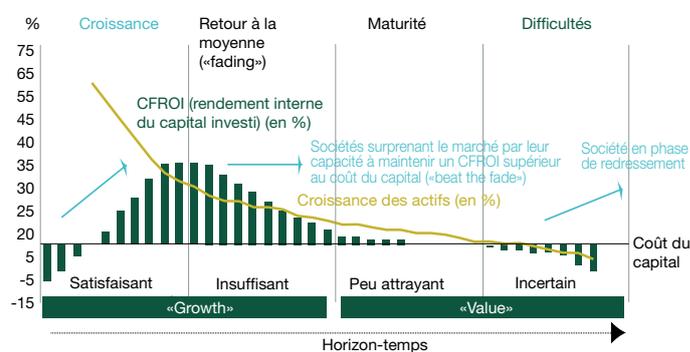
SPI	SMI	SPI Extra
'Swiss Performance Index'	'Swiss Market Index'	'Swiss Performance Index Extra'
Indice toutes cap. suisses	Indice grandes cap. suisses	Indice petites et moy. cap. suisses
Toutes les sociétés suisses cotées	Les 20 plus grandes sociétés suisses	SPI hors SMI
Indice 'total return' (perf. totale)	Indice des prix	Indice 'total return' (perf. totale)
~220 titres	20 titres	~200 titres

0%	40%	60%	80%	100%
SPI				
SMI				SPI Extra
Nestlé	Roche	Novartis	Autres	

Processus d'investissement

- Analyse «bottom-up» impliquant une recherche approfondie, tant fondamentale que quantitative, et notamment en termes de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), ainsi que des rencontres régulières avec les équipes dirigeantes des sociétés; l'équipe cherche à identifier des potentiels de performance de long terme encore non reflétés dans les valorisations, et ce en comprenant les avantages concurrentiels et les capacités de management de chaque société
- Perspective «top-down» issue des réunions avec les macroéconomistes et les stratégestes, externes et internes, permettant à l'équipe de positionner le portefeuille selon les conditions de marché
- Construction de portefeuille fondée sur l'évaluation, par l'équipe, des perspectives des sociétés, des catalyseurs, et des risques, ainsi que de la contribution à la «tracking error»
- Gestion du risque tenant compte du bêta du portefeuille, de la «tracking error» et des intercorrélations entre les différents titres
- Gestion active de la «tracking error» du portefeuille: l'équipe fait varier le niveau de risque en fonction de son point de vue sur les opportunités et l'environnement de marché

Le cycle de vie du CFROI®



Sources: UBP, ©Credit Suisse HOLT.

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Paramètres d'investissement*

- Indice de référence: SPI Extra
- Nombre d'actions: généralement entre 45 et 65 titres
- Part de liquidités: entre 0 et 5% du portefeuille

Principaux risques

Contrepartie, ESG et durabilité, liquidité.

Veillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations sur les risques spécifiques et significatifs relatifs au fonds. Ce fonds n'inclut aucune protection quant à la future performance de marché, et vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

Caractéristiques

Nom ¹	UBAM (CH) - Swiss Small and Mid Cap Equity
Forme juridique	Compartiment d'UBAM (CH), fonds contractuel de droit suisse
Devise de référence	CHF
Classe(s) d'actions disponible(s) couverte(s) contre le risque de change	Aucune
Heure limite	12h00 (heure de Suisse)
Date de lancement ¹	Le 30.06.2015
Investissement minimum	1 part
Liquidité	Quotidienne
Commission de gestion applicable ²	AD: 1,40%; ID: 0,90%

Pays où la distribution est autorisée	CH
ISIN	AD CHF: CH0117983723; ID CHF: CH0117983848
Ticker Bloomberg	AD CHF: USEXCA SW; ID CHF: USEXECI SW
Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise
Administrateur	Gérfonds SA

¹Anciennement UBAM (CH) - Swiss Excellence Equity. Le 30.06.2015, la stratégie du fonds est devenue 'Swiss Small and Mid Cap Equity' (petites et moyennes capitalisations suisses) et l'indice de référence est devenu le SPI Extra.

²Les classes d'actions disponibles sont notamment les suivantes: A: Standard; I: Institutionnelle; D: Distribution.

*Toutes les expositions de portefeuille indiquées sont telles que mesurées au moment de l'investissement, sauf mention contraire. Bien que l'UBP prévienne, d'une manière générale, de se conformer à ces expositions dans des conditions de marché normales, il s'agit d'objectifs, et non de restrictions d'investissement. L'UBP peut, sans en aviser au préalable les investisseurs, modifier ces expositions à tout moment et de telle sorte que cela lui paraisse consistant par rapport à son objectif d'investissement global en réponse aux conditions de marché ou à d'autres facteurs.

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il doit être utilisé uniquement par ses destinataires. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Ce document est destiné uniquement aux clients professionnels en Suisse ou aux clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur ce dernier. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans un pays ou territoire où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de le transmettre. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. De plus, l'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne constitue pas un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne remplace pas un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans un fonds dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le traitement fiscal de tout investissement dans le fonds concerné dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être sujet à des modifications. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont ceux considérés comme ne poursuivant pas une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a pour objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents aux produits financiers concernés ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires ('Investment Managers') peuvent prendre en considération certains risques de durabilité comme présenté plus en détail dans le prospectus du/des fonds. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont ceux qui peuvent être sujets à des risques de durabilité au sens du Règlement SFDR. Les risques de durabilité et les 'principales incidences négatives' (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. De plus, et sauf mention contraire, tous les fonds appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

L'UBP s'appuie sur des informations et des données recueillies auprès de fournisseurs de données ESG externes (ci-après les «Parties ESG»). Bien que l'UBP applique un processus rigoureux s'agissant de la sélection des dites Parties ESG, ces données peuvent se révéler incorrectes ou incomplètes. La méthodologie ESG propriétaire et les processus de l'UBP ne prennent pas nécessairement en considération de manière appropriée les risques ESG. Ainsi, à ce jour, les données relatives aux risques de durabilité ou aux PAI peuvent ne pas être disponibles, ou ne pas être systématiquement et entièrement communiquées par les émetteurs, et elles peuvent également être incomplètes et suivre différentes méthodologies. La plupart des informations sur les facteurs ESG sont basées sur des données historiques qui peuvent ne pas refléter les futurs risques ou performances ESG en lien avec les investissements.

Bien que les Parties ESG obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables des erreurs ou omissions que ce dernier pourrait contenir en lien avec les informations fournies. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, les Parties ESG ne sont pas responsables des dommages directs, indirects, particuliers, à caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si celles-ci ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus avec contrat de fonds intégré, FIB/KID, ou rapports annuels ou semestriels des fonds (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de Gérifonds SA, 2, rue du Maupas, 1002 Lausanne, Suisse, ou de la BCV, 14, place Saint-François, 1003 Lausanne, Suisse, ou encore auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse.

Le présent document est disponible dans le pays suivant:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp@ubp.com | www.ubp.com